



Aide aux devoirs à partir de septembre 2024

À partir du 15 septembre 2024, la Maison Relais Reenert et la Maison Relais Villa Millermoaler proposent une aide aux devoirs après l'école.

Qu'est-ce que l'aide aux devoirs ?



Dans le cadre de l'aide aux devoirs, les enfants sont aidés à réviser de manière autonome ce qu'ils ont appris à l'école et à effectuer d'éventuelles corrections.

La correction des devoirs et l'explication de la matière à réviser sont assurées par l'enseignant.

Quand et où l'aide aux devoirs a-t-elle lieu ?

L'aide aux devoirs a lieu du lundi au jeudi, une heure après l'école, à la Maison Relais.

Comment inscrire mon enfant ?

Mon enfant est inscrit à la Maison Relais Reenert ou à la Maison Relais Villa Millermoaler.

→ J'informe le/la chargé(e) de la Maison Relais

Mon enfant **n'est pas inscrit** à la Maison Relais Reenert ou à la Maison Relais Villa Millermoaler.



- Mon enfant doit avoir un contrat Chèque Service (voir avec commune).
- Je remplis le formulaire d'inscription et je le dépose à la Maison Relais.

Les places libres pour l'aide aux devoirs sont limitées.

Si vous avez besoin d'aide pour remplir le formulaire ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

Maison Relais Reenert: 95 83 70 480

Maison Relais Villa Millermoaler: 95 83 70 638



Formulaire d'inscription

Par la présente, j'inscris mon enfant à l'aide aux devoirs.

Données de l'enfant

Nom et prénom:

Adresse:

Cycle et titulaire de classe:

Données des parents ou responsable légal

Nom et prénom:

Numéro de téléphone:

E-Mail:

Cochez les heures souhaitées

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
13.00 – 14.00					
16.00 – 17.00					

....., le

Signature:

Vous pouvez déposer ce formulaire d'inscription à la Maison Relais Reenert ou à la Maison Relais Villa Millermoaler.

Vous serez contacté par le/la chargé(e) de la Maison Relais.